

Ndeye Awa THIOYE
HLM GRAND MEDINE
BP : 26268 PARCELLES
ASSAINIES , DAKAR
SENEGAL

TITRE DE LA COMMUNICATION :

VIELLESSE ET PAUVRETE EN AFRIQUE :
LA RETRAITE, CAUCHEMAR DE NOMBREUX SENEGALAIS



La vieillesse, une nouvelle réalité sociale à la place imprécise.

INTRODUCTION :

Vingt ans après Vienne 1982, un constat semble unanimement partagé : l'humanité vieillit. Elle continue inexorablement son processus de vieillissement. La population mondiale s'en trouve plus âgée qu'elle ne l'a jamais été dans l'histoire de l'humanité.

Considérée comme l'un des phénomènes marquant du 20^e siècle, le vieillissement de la population, au regard des statistiques fournies par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), demeure l'un des grands défis de notre monde en ce troisième millénaire tant l'actualité de ses répercussions naguère identifiées reste encore criarde.

Il urge donc que l'on en ait pris conscience et que l'on s'attèle à l'inscrire au tableau de nos priorités à l'orée de ce 21^e siècle et de réfléchir sur l'avenir d'une frange importante de l'humanité : les personnes subissant le phénomène du vieillissement. Et ces dans les pays en voie de développement où le vieillissement est plus rapide et les conditions de vie plus précaires que les conséquences de ce phénomène sont les plus graves.

Cette situation transparaît dans des données avancées par l'OMS, qui estimait en 1998 le nombre des personnes âgées de 60 ans et plus dans le monde à 580 millions dont 355 millions vivaient dans les pays en voie de développement, soit plus de 60%. Selon les projections, ce nombre aura franchi le cap du milliard d'ici à 2020 dont plus de 700 millions vivant dans les pays en voie de développement.

Le Sénégal, à l'instar de nombreux pays africains est sujet à une augmentation considérable du nombre et de la proportion des personnes âgées.

Au Sénégal, la structure par âge de la population présente, certes, les caractéristiques d'une population jeune, mais également elle révèle un nombre non négligeable de personnes âgées représentant 8,01% de la population. Les personnes âgées augmentent considérablement plus vite que l'ensemble de la population, avec un taux qui croît de 4% par an.¹ C'est dire que le processus de vieillissement de la population sénégalaise s'accroît progressivement et va en s'amplifiant.

Des difficultés en découlent qui se posent toutefois moins en terme de poids démographique qu'en terme de désintégration du tissu social, de démantèlement des réseaux de solidarité communautaire et de pauvreté. Les répercussions profondes qu'entraîne le phénomène mondial du vieillissement de la population se situe tant au niveau culturel, économique, social, sanitaire qu'au niveau psychologique. Comment les solidarités se défont ? Conservation ou disparition de la perception hautement valorisée du vieillard ? Quel rôle pour les vieux dans les nouvelles structures qui se mettent en place ?

a) Diverses perceptions, les systèmes traditionnels de protection sociales et de prises en charge des vieilles personnes :

Certaines sociétés traditionnelles africaines intégraient sans difficultés et totalement la personne âgée. « *Le respect enseigné traditionnellement supposait une société qui prenne en charge les choix fondamentaux de la vie(...). Un même idéal était proposé à tous et une place précise offerte à chacun. Ainsi les personnes les plus âgées étaient elles les plus avancées sur*

¹ Elaboration du document de stratégie de lutte contre la pauvreté (DSRP) Oct. 2001. Groupe Thématique 1. « Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables ». Rapport de synthèse. p.14

le chemin de la vie, le chemin commun, les plus savantes ; elles étaient donc les maîtres et les modèles(...) ».²

Dans nos sociétés, il existe une forme de valorisation sociale et culturelle de la vieillesse qui est comme une forme de consécration du mérite dont l'individu a su faire preuve durant une bonne partie de sa vie active. La vieillesse était perçue comme un facteur de considération, de respect et d'intégration sociale.

Les personnes âgées sont considérées en Afrique comme des « bibliothèques ». Elles ont traversé plusieurs générations et ont acquis avec le temps une expérience. Cela tenait à un ensemble de traditions, de coutumes, de croyances et de représentations qui faisaient des vieilles personnes les dépositaires de l'ordre et du sacré, des médiateurs entre le monde des humains et l'univers des ancêtres et des divinités.

Nous rencontrons encore aujourd'hui de telles représentations mais dans un monde qui paradoxalement accorde de moins en moins de place aux personnes âgées qui ont perdu le prestige et la considération que leur conféraient au sein des structures familiales, leur statut et leurs rôles comme dépositaires du savoir, du pouvoir, des traditions et de l'autorité. Dans les familles l'on dénote aujourd'hui une imprécision des fonctions et des statuts respectifs de leurs membres, une inconsistance des références et des repères habituels et une dissolution des codes de conduite. Or, ce sont tous ces facteurs-là qui organisaient, structuraient et facilitaient les rapports interindividuels mais également, consolidaient les identités respectives. La solidarité mécanique habituellement bien ancrée dans les mœurs et pratiques est devenue au fil des temps problématique surtout en milieu urbain.

De nos jours, les sociétés africaines changent, les individus aussi, ainsi que leurs manières de faire. Les bouleversements économiques, la réduction drastique des ressources allouées aux secteurs sociaux de base, l'avènement du travail salarié, les effets de l'éclatement et de dislocation des groupes familiaux et sociaux dits traditionnels contribuent en même temps à brouiller les repères, à distendre les liens ou à les ternir. Et parmi les premiers à en subir les conséquences, il y a les personnes du troisième âge.

Les difficultés considérables que ces personnes ont à négocier ce tournant et à envisager sereinement les modalités de gestion de leur nouvelle existence, sont alimentées par le terrifiant préjugé qu'ils ont de la nouvelle situation perçue comme précaire et guère sécurisante et par le sentiment que plus rien ne sera désormais comme avant dans leur vie. Ce sont souvent de fortes pressions familiales et conjugales que la personne subit. Et dans ce second cas de figure, la personne peut s'installer dans des attitudes d'échec et d'auto dévalorisation, avec un sentiment d'inutilité, en se disant qu'il ne lui reste plus qu'à se mettre aux prières et à s'en remettre à la volonté divine.

« Aux conséquences financières du vieillissement, s'ajoutent d'importantes conséquences psychologiques (perte de l'insertion sociale, sentiment de dévalorisation et d'inutilité, désintérêt pour tout, ennui etc.) »³ (...) « La vérité doit être dite à celui qui vieillit. Plus il

² N. LEGUERINEL MNDIAYE M.C. ORTIGUES C. BERNE B. DELBARD avec la collaboration de S.DIARRA 1969 : « La conception de l'autorité et son évolution dans les relations parents enfants à Dakar ». Psychopath. Afric, V., 1, p.17 ;11-73

³ Henri PEQUIGNOT 1974 : « La Gérontologie »in Le Grand Médical ; Editio-Service S.A., Genève; p.283, pp.279-308

*avancera en âge, plus une certaine discipline vis à vis de son corps et de son esprit lui sera nécessaire(...) ».*⁴

Le fait de devenir vieux dans des sociétés où il y a de moins en moins de place et de considération pour les personnes du troisième âge, est une perspective qui enchante de moins en moins de personnes, surtout lorsque l'on connaît les conditions difficiles à tout point de vue dans lesquelles s'effectuent cette période. Déjà, il y a quelques années, un observateur étranger des sociétés africaines écrivait : *« Les bouleversements économiques ont fait perdre, en partie, aux familles africaines leur rôle de prise en charge sociale(...) Les nouvelles difficultés matérielles sont incompatibles avec la solidarité(...) Chez l'individu, le désir de vivre pour soi s'oppose au sentiment des obligations socio-familiales (...) Pour celui qui veut réussir, la famille est devenue un poids ».*⁵

La conjugaison de ces différents éléments fragilise l'existence des personnes du troisième âge. En effet, ayant perdu la puissance financière qui leur permet d'assurer une grande partie de leurs responsabilités et obligations familiales, certains vieux aussi perdent la puissance parentale et basculent dans la déchéance faute d'un bon traitement.

*« Tels des damnés, ils subissent les nombreux déboires que réserve la vie dans un pays sous développé comme le nôtre. Ils sont marginalisés par la société et parfois même par leurs familles qui les enferment ou les attachent dans des chambrettes situées en général à l'arrière cour de leur maison(...) pour les y purger des peines pour délit de vieillesse dans l'indifférence la plus totale(...) ».*⁶

Les personnes du troisième âge sont victimes d'une marginalisation socioéconomique parce que n'étant plus perçues et considérées comme appartenant à la population active. Avec des revenus précaires et sporadiques, quand ils existent, une santé fragile (pathologies liées à la vieillesse : rhumatisme, sciatique, diabète, hypertension artérielle, insuffisances cardiaque et respiratoire, insuffisances rénales), les personnes âgées sont peu présentes dans les instances de décision et de gestion des structures communautaires. Leur groupe a été considéré comme l'un des plus vulnérables notamment à cause de l'effritement progressif du statut socioculturel valorisant les personnes âgées, leur faible participation aux instances de décisions et à la citoyenneté, l'insuffisance d'organisation de prise en charge des personnes âgées, leur marginalisation économique qui est source de précarité et d'insécurité sociale, l'exclusion prématurée ou la non utilisation de leur expertise, les coûts élevés de prise en charge médicale.

Ainsi, on assiste à une situation socio-sanitaire alarmante et à des problèmes majeurs de santé liés à la pauvreté. Les difficultés d'accès des personnes âgées aux infrastructures sanitaires et l'absence d'un système adéquat d'allègement des dépenses de santé chez les pauvres viennent renforcer cette tendance.

*« Cette fragilisation est d'autant plus grave que ni la gérontologie encore embryonnaire au Sénégal, ni la faiblesse de leur revenu, ne permettent aux personnes âgées d'aspirer à un quelconque bien être. Loin de se reposer, ils sont engagés dans une incertaine et épuisante quête quotidienne d'une dépense journalière qui semble les fuir ».*⁷

⁴ Henri PEQUIGNOT 1974, Op. cit., p.280

⁵ Maurice DORES 1981, « La femme village », Paris, l'harmattan, p.201 et 202 ;215 p.

⁶ Diouwané CISSE 10/02/2000: « Retraite : l'âge de la pauvreté-Délit de vieillesse » in Le Matin-jeudi, p.6

⁷ Diouwané CISSE Février 2000, op. cit., p.6

b) Les défis auxquels sont confrontés les personnes âgées en Afrique surtout dans un continent où elles ont la responsabilité de prendre en charge (en dépit de leur vulnérabilité) des enfants orphelins de parents victimes du sida :

Depuis le début de l'épidémie du sida, 13,2 millions d'enfants dont 95% en Afrique ont perdu leur mère ou leurs deux parents à cause du sida alors qu'ils avaient moins de 15 ans. La plus grande part des 14 millions des orphelins que fait le sida dans le monde sont des africains. En dépit de leur vulnérabilité, beaucoup de personnes âgées ont en charge des enfants orphelins de parents victimes du sida.

En Afrique, dans les régions particulièrement touchées par le sida, la pyramide des âges est bouleversée.



© ACDI/CIDA Photo : David Barbour

Des générations de jeunes sont décimées et c'est aux grands parents, notamment les femmes qu'incombe la prise en charge des petits enfants. Les enfants ont un fardeau énorme à porter dans la pandémie du sida. Selon l'OMS et le Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/sida, le VIH et le sida rendront orphelins un grand nombre d'enfants : plus de 13 millions d'enfants ont perdu au moins un de leurs parents et ce chiffre devrait doubler d'ici 2010. En Afrique subsaharienne seulement, on dénombre 11 millions d'enfants orphelins du sida. Les défis sont énormes pour les personnes du troisième âge dans un continent où le fardeau de l'épidémie continue à s'alourdir et prospère dans un tel climat de bouleversement et d'effondrement de la société.

Les défis auxquels sont confrontés les personnes âgées sont : la demande accrue de santé émanant des enfants atteints de maladies ou du sida, le traumatisme lié à la maladie ou à la mort de leurs parents et qui laisse aux enfants un profond sentiment de perte, d'abandon et de culpabilité, la faiblesse des ressources et des moyens face à l'augmentation du prix des denrées alimentaires et pour permettre aux enfants de poursuivre une scolarité normale...

Les enfants vivant dans des ménages frappés par la maladie et la pauvreté sont particulièrement touchés. Lorsque les parents tombent malades et meurent, la prise en charge des enfants retombe sur les grands parents. Nombre d'entre eux n'ont ni l'argent, ni les ressources nécessaires pour assurer à leurs petits enfants des conditions de vie décentes. Ces derniers étant trop petits pour travailler et subvenir à leurs besoins. Le résultat c'est le cercle vicieux de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et du VIH/ sida.

c) La manière dont les instruments juridiques ou législatifs sont entrain de changer dans certaines régions ou certains pays pour mieux prendre en compte la dimension personne du troisième âge :

Laissés pour compte dans les programmes prioritaires des pouvoirs publics, la vieillesse au Sénégal est le début d'une longue période d'angoisse et de privations qui ne prend fin qu'avec la mort, alors que dans les pays où les droits des personnes du troisième âge sont sérieusement pris en compte dans les différentes politiques des gouvernements, elle est synonyme de vie paisible. Certains pays industrialisés ont acquis la conviction que les personnes âgées pauvres devraient recevoir une aide spéciale. C'est le cas du réseau canadien d'organismes d'aînés qui tente de rechercher les tendances de la prévalence et de l'incidence des mauvais traitements. L'objectif comme le rappelle Nitin Desai, sous-secrétaire général de l'ONU, c'est de faire en sorte que : *la vieillesse ne soit pas discriminée comme un handicap, mais vécue comme un progrès, une richesse.*

Mais comment se préparer à ce défi, dans des pays en voie de développement qui, comme le note la directrice de l'OMS vont vieillir avant de s'enrichir, là où les pays développés se sont au contraire enrichis avant de vieillir ?

Autant dire que la vieillesse n'est pas de tout repos en Afrique alors qu'elle doit être perçue comme l'aboutissement logique de décennies de travail. L'initiative prise par notre gouvernement au lendemain de la Première Conférence Mondiale sur le vieillissement à Vienne, d'organiser tous les ans une journée nationale de la personne âgée répond de ce souci.

I- La retraite, un cauchemar pour de nombreux sénégalais :

Le Sénégal n'a jamais été un pays de croissance. En effet, de 1960 à 1993, l'économie sénégalaise reste caractérisée par des résultats très insuffisants, illustrés sur toute la période par des taux de croissance par tête négatifs.

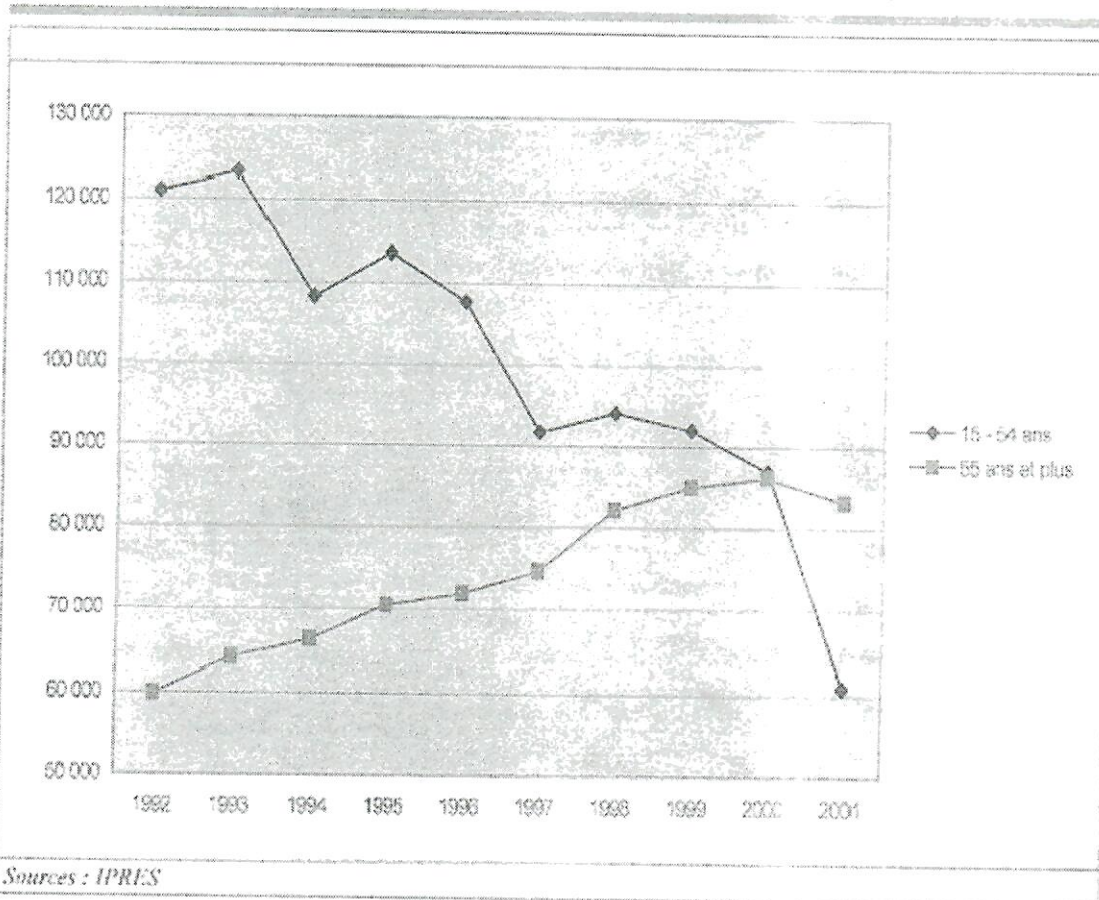
La retraite en Afrique renvoie à des réalités différentes selon le pays considéré. Toutefois, une constante demeure d'une contrée à l'autre. Il s'agit des difficiles conditions de vie des retraités. Obtenir sa pension ressemble bien souvent à un véritable parcours du combattant. Autant dire que la vie des retraités n'est pas de tout repos en Afrique de l'Ouest. Lorsque l'on parle de retraite, cela concerne la catégorie de personnes situées entre ce que l'on appelle les adultes actifs et les vieillards. Le concept de « retraité » qui est un stéréotype socioprofessionnel, véhicule une charge péjorative, à travers laquelle, toute personne appartenant au groupe de « retraité », sera cataloguée et perçue de manière souvent négative, comme étant désormais hors circuit. La retraite perd chaque jour un peu plus de son caractère noble pour être perçue comme une fatalité, voire une sanction. Aller à la retraite rime dès lors avec condamnation à mort. Alors que la retraite est l'aboutissement logique de décennies de travail.

I-a) La faillite des systèmes :

Selon une récente publication du Bureau International du Travail (BIT) intitulée «social security pension, developpement and reform », 90% de la population mondiale en âge de travailler ne sont pas couverts par des régimes de retraite de nature à leur garantir un revenu suffisant.

Au Sénégal, qui compte environ 118.000 retraités, secteur public et privé confondus, la situation n'est pas plus reluisante. Les retraités ont de plus en plus de mal à percevoir leurs pensions. Le Fonds National de Retraite (FNR) qui s'occupe des fonctionnaires à la retraite est au bord de la banqueroute. De même, l'Institution Nationale de la Prévoyance Sociale (IPRES) qui gère pour sa part les retraités du secteur privé connaît également des difficultés dans l'accomplissement de sa mission. Ces différentes structures ont de plus en plus de mal à trouver les ressources pour payer les pensions

Evolution des effectifs de l'IPRES par classes d'âge



D'une manière générale, les régimes de retraite sont très faibles et en proie à de fortes pressions sur leurs trésoreries. La Côte d'Ivoire et le Sénégal sont des exemples patents du dysfonctionnement du système de retraite en Afrique. Le Sénégal n'a jamais été un pays de croissance. En effet, de 1960 à 1993, l'économie sénégalaise reste caractérisée par des résultats très insuffisants, illustrés sur toute la période par des taux de croissance par tête négatifs. Le pourcentage des pauvres, est actuellement de 54% de la population en 2001.

Dans ces conditions, le retraité boit le calice jusqu'à la lie. « La pension moyenne reversée par le régime général de retraite a été divisée par 1,07 en valeur de 1992 à 2001, au moment où le salaire moyen des cotisants était multiplié par 1,14. Ainsi, on peut dire qu'il n'y a pas eu d'amélioration des prestations moyennes par rapport aux salaires ».⁸ D'après l'enquête ESAM (DPS/MEF, 1994-1995), le revenu des retraités s'est nettement dégradé, pendant que les disparités entre retraités reste criardes. Il s'avère cependant nécessaire dans cette vision globale, d'assigner une priorité absolue aux régimes de retraite en vigueur au Sénégal, étant donné que la vieillesse rime toujours avec la pauvreté. En effet, « il y a présentement beaucoup plus de retraités que d'actifs (de 5 en 1970 à 1,5), ce qui contribue à accroître de

⁸ Ministère de la fonction publique, de l'emploi, du travail et des organisations professionnelles Dakar 2003-11-15. « Etude sur l'impact de l'allongement de l'âge de la retraite à 60 ans dans le secteur privé » Rapport provisoire p.32, 129 pages.

façon significative le nombre de personnes atteint par le seuil de pauvreté combiné au chômage des jeunes de 18 à 35 ans »⁹.

I-b) Des conditions socioéconomiques difficiles :

La faiblesse des revenus des pensions de retraite et l'importance des dépenses surtout alimentaires des personnes âgées, combinées aux augmentations conjoncturelles du coût de la vie, contribuent d'une manière insidieuse et persistante à installer la pauvreté au niveau de cette large couche de la société. Cette situation a progressivement entamé le pouvoir d'achat des personnes âgées et les place dans une position de précarité proche de l'indigence.

C'est ainsi que ces personnes se croient obligées de choisir une mise à mort sociale, comme s'il n'existait pas de recours alternatif permettant d'échapper à des souffrances diverses voire des états dépressifs. Et c'est là que la dimension psychologique du phénomène de la vieillesse, dimension très importante doit être prise en compte car la personne qui vieillit fait face à un vide existentiel ou l'avènement d'une nouvelle vie. On comprendra au fond que cela ne soit pas un passage facile pour elle : comment gérer le vide qui s'ouvre devant nous ? Que doit-on ou peut-on faire dès le lendemain ? Y a-t-il quelque chose à faire en amont ? Comment occuper son temps ? Comment- maintenir son niveau de vie ? Et la couverture médicale ? Qu'est-ce que l'on devient une fois à la retraite ? Quelle image l'entourage socio-familial a-t-il désormais de nous ?

En effet, pour entrer en possession de sa pension, c'est à un véritable parcours du combattant qu'il doit se soumettre en dépit parfois d'un état de santé précaire. La mauvaise gestion d'une grande partie des régimes existants aggrave la situation et expose une large part de la population mondiale à la pauvreté durant la vieillesse. Le niveau de vie des retraités s'est dégradé et les pensions sont très faibles. *« Les faibles pensions de retraites sont surtout concentrées chez les orphelins et les femmes veuves qui n'ont jamais travaillé. Les pensions reçues par ses catégories sont en moyenne à peine équivalentes ou inférieures au seuil de pauvreté(...). Si l'on ne prend en compte que la pension, le taux de pauvreté s'établirait ainsi à 85,1% parmi les retraités de droits directs(...)». Ces résultats autorisent à penser que la pauvreté est assez élevée chez les retraités ».*¹⁰

En effet, d'après l'enquête ESAM (DPS/MEF,1994/95), un peu moins d'un ménage de retraité sur deux (43,6%) est pauvre ; Selon l'âge du chef de ménage, ce taux est de 62,5% pour les 50-54 ans, 39,4% pour les 65-69 ans. Pour les retraités encore plus âgés, ce taux remonte pour atteindre 46,1% pour les 75 ans et plus. Dans les ménages de retraités qui ne reçoivent pas de revenus tirés des rémunérations de salaires, le taux de pauvreté est de 50,0%. Lorsque le ménage ne reçoit aucun transfert, la pauvreté est totale : le taux de pauvreté y est égal à 100,0%.

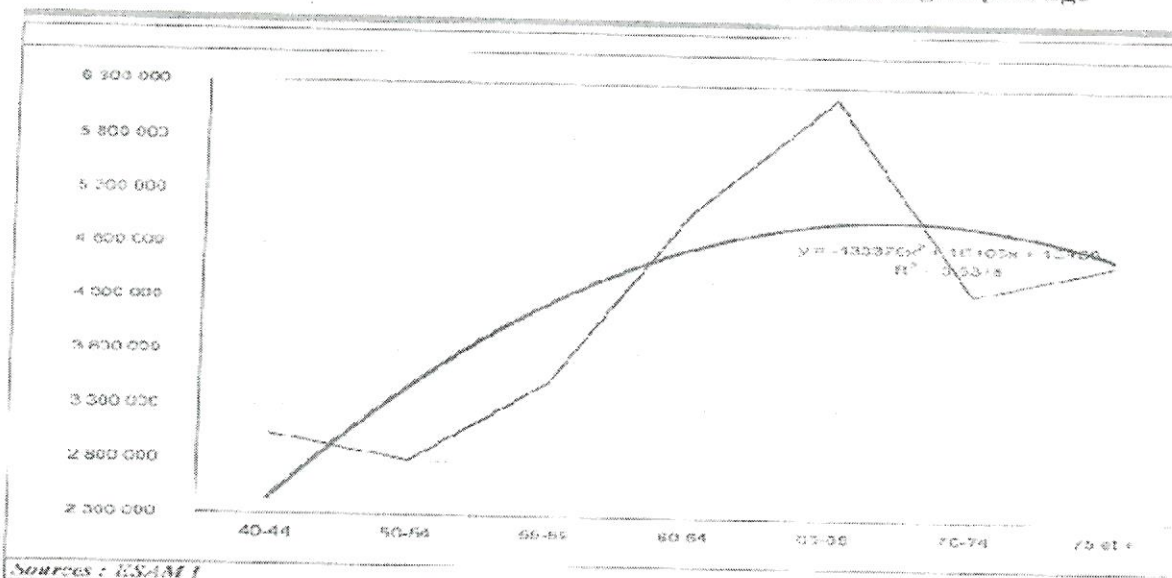
En effet, dans un pays où seulement 5% de la population a un emploi déclaré, la retraite perçue par un « ancien » est vitale pour faire vivre une famille, souvent élargie à une vingtaine de membres. La polygamie en vigueur au Sénégal aggrave la situation surtout si les épouses ne travaillent pas et les enfants en bas âge ou sans activité professionnelle. La seule source de revenu est la pension. Lors d'une déclaration, le Ministre de la Fonction Publique,

⁹ Idem p. 21

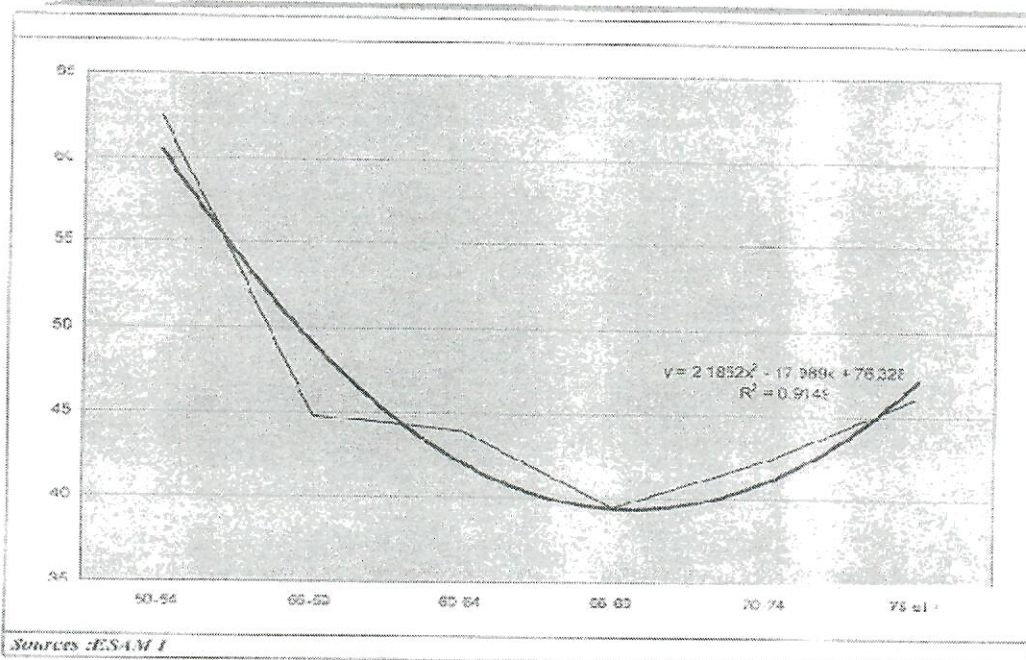
¹⁰ Ministère de la fonction publique, de l'emploi, du travail et des organisations professionnelles Dakar 2003-11-15. « Etude sur l'impact de l'allongement de l'âge de la retraite à 60 ans dans le secteur privé » Rapport provisoire pp.33-34, 129 pages.

de l'Emploi, du Travail et des Organisations Professionnelles estime que, *les pensions du secteur privé s'élèvent à environ 55000 et 66000 francs CFA tous les trois mois alors qu'il y en a qui perçoivent 7000 à 15000 francs*. Les enquêtes de la perception de la pauvreté effectuées par la DPS dans le cadre de l'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté (DSRP) ont permis de constater qu'en milieu urbain, les nouveaux pauvres sont également les membres des familles dont l'unique pourvoyeur de ressources décède, atteint l'âge de la retraite ou perd son emploi à la suite d'une fermeture d'entreprise, d'une déflation, ou d'un départ volontaire. Or, l'absence d'une articulation plus systématique des initiatives de mutualisation et d'assurance sociales fragilise encore fortement les stratégies de vie ou de survie des familles en cas de décès du père ou du départ à la retraite de ce dernier et vulnérabilise l'ensemble de des membres de la famille.

Evolution du revenu total des retraités selon le groupe d'âge



Evolution de la pauvreté chez les retraités



I-c) Insuffisance des systèmes de prise en charge sanitaire pour les retraités :

Une façon comme une autre de montrer qu'au delà des problèmes communs aux structures chargées des personnes du troisième âge en Afrique de l'Ouest, des efforts peuvent être déployés par les autorités compétentes pour leur faciliter la vie.

Au delà de l'amélioration des conditions de paiement de la pension, les besoins des retraités ne sont-ils pas ailleurs? N'est-il pas possible de leur obtenir une couverture médicale, des réductions diverses ?

Une enquête (FALL A. Santé des retraités en milieu urbain : facteurs professionnels et environnementaux. Thèse de médecine, Dakar 1998 N°8) menée auprès des retraités en milieu urbain à Dakar montre le profil évolutif des retraités suivant les affections dont ils sont porteurs : les maladies aiguës (25,72%) ; les maladies chroniques (74,28%).

Les retraités éprouvent deux grandes difficultés :

- Difficultés d'accès aux médicaments, liées à l'insuffisance de leurs ressources ;
- Difficulté d'accès aux soins liées à l'éloignement et l'isolement géographique par rapport au centre médico-social de l'IPRES unique sur le territoire national et sis dans la capitale dakaroise.

Les médicaments destinés au traitement des maladies sont hors de portée des salariés retraités qui sont en plus porteurs de plusieurs maladies dont la prise en charge optimale requiert des soins longs et coûteux. Selon une enquête réalisée sur Le Mode de Vie et Santé des Personnes Agées, Rapport provisoire, Ministère de la Santé et de la Prévention, *près de 60% des personnes âgées se prennent en charge elles mêmes donc elles n'ont pas de couverture sanitaire. La prise en charge par les institutions comme l'Institution de Prévoyance Retraite qui prédomine dans le milieu urbain atteint un taux de 21% à Dakar contre 7% pour le Fonds National de Retraite. Mais quelque soit le type de prise en charge, plus de 70% des personnes estiment qu'elle est insuffisante. L'enquête confirme le dispositif de prise en charge des personnes âgées qui constituent 652000 dont seulement 30% bénéficient d'une couverture sanitaire répartie entre l'IPRES et le FNR. Le rôle de la famille réapparaît et confirme le rôle fondamental de celle ci dans la prise en charge des personnes âgées.*

Répartition des maladies selon l'appareil et le groupe d'âge chez les retraités

		50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85-89 ans	Total
Respiratoire	Effectif		15	6	3	2				26
	%		14	5,8	2,9	0,9				7,6
Cardio-vasculaire	Effectif		42	12	3	1		1		59
	%		12,4	3,5	0,9	0,3		0,5		17,4
Neurologique	Effectif		8	1		1			1	11
	%		2,4	0,9		0,3			0,3	3,8
Locomoteur	Effectif		36	16	2		2			56
	%		12,2	4,7	0,9		0,5			18,4
Oculaire	Effectif	1	1	1						3
	%	0,5	0,3	0,3						0,9
Dermatologique	Effectif		20	13	4					37
	%		5,8	3,8	1,2					10,9
Hématologique	Effectif	1	16	7	2	1	1			28
	%	0,3	4,7	2,1	0,6	0,3	0,3			8,2
ORL	Effectif		12		1	1				15
	%		3,5	0,3	0,3	0,3				4,4
Autres	Effectif		19	12		1	2			34
	%		5,6	3,5		0,3	0,6			10,6
Dentaire	Effectif		1							1
	%		0,3							0,3
Digestif	Effectif		23	12	4	1				40
	%		6,2	3,5	1,2	0,3				11,2
Endocrinologie	Effectif		1			1		1		3
	%		0,3			0,3		0,3		0,9
Urinaire	Effectif		5	8	2	1		1		17
	%		1,5	2,4	0,6	0,3		0,3		5,1
Total	Effectif	2	201	91	22	14	6	3	7	346
	%	0,6	58,1	26,8	6,5	4,1	1,8	0,8	0,3	100

Source: EX4 - Beldygonnet

Évaluation des retraités (2005-2015)

2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
02	01	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09
10	09	08	07	06	05	04	03	02	01	00	01
20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	11
30	29	28	27	26	25	24	23	22	21	20	21
40	39	38	37	36	35	34	33	32	31	30	31
50	49	48	47	46	45	44	43	42	41	40	41
60	59	58	57	56	55	54	53	52	51	50	51
70	69	68	67	66	65	64	63	62	61	60	61
80	79	78	77	76	75	74	73	72	71	70	71
90	89	88	87	86	85	84	83	82	81	80	81
100	99	98	97	96	95	94	93	92	91	90	91
110	109	108	107	106	105	104	103	102	101	100	101
120	119	118	117	116	115	114	113	112	111	110	111
130	129	128	127	126	125	124	123	122	121	120	121
140	139	138	137	136	135	134	133	132	131	130	131
150	149	148	147	146	145	144	143	142	141	140	141
160	159	158	157	156	155	154	153	152	151	150	151
170	169	168	167	166	165	164	163	162	161	160	161
180	179	178	177	176	175	174	173	172	171	170	171
190	189	188	187	186	185	184	183	182	181	180	181
200	199	198	197	196	195	194	193	192	191	190	191
210	209	208	207	206	205	204	203	202	201	200	201
220	219	218	217	216	215	214	213	212	211	210	211
230	229	228	227	226	225	224	223	222	221	220	221
240	239	238	237	236	235	234	233	232	231	230	231
250	249	248	247	246	245	244	243	242	241	240	241
260	259	258	257	256	255	254	253	252	251	250	251
270	269	268	267	266	265	264	263	262	261	260	261
280	279	278	277	276	275	274	273	272	271	270	271
290	289	288	287	286	285	284	283	282	281	280	281
300	299	298	297	296	295	294	293	292	291	290	291
310	309	308	307	306	305	304	303	302	301	300	301
320	319	318	317	316	315	314	313	312	311	310	311
330	329	328	327	326	325	324	323	322	321	320	321
340	339	338	337	336	335	334	333	332	331	330	331
350	349	348	347	346	345	344	343	342	341	340	341
360	359	358	357	356	355	354	353	352	351	350	351
370	369	368	367	366	365	364	363	362	361	360	361
380	379	378	377	376	375	374	373	372	371	370	371
390	389	388	387	386	385	384	383	382	381	380	381
400	399	398	397	396	395	394	393	392	391	390	391

La retraite constitue dès lors un point de rupture dans la mesure où c'est le moment, pour le chef de famille, où son salaire et ses revenus secondaires commencent à diminuer. Le cas particulier des femmes mérite également une très grande attention. Leur appauvrissement progressif s'explique dans bien des cas par le départ à la retraite de leur conjoint surtout si elles ne travaillent pas. En plus le chômage de plus en plus généralisé des jeunes rend enfin plus problématique la survie des ménages.

Cette problématique économique et sociale montre finalement que les situations précaires ont ceci de propre qu'elles traduisent une impossibilité des acteurs sociaux de planifier et à gérer efficacement dans le temps leur rapport aux ressources financières dont ils ont besoin pour assurer durablement la satisfaction de leurs besoins vitaux et de ceux de leurs proches.

Mais ceci montre également, que la plupart des personnes du troisième âge ont mal préparé leur vieillesse. Si plus du tiers des personnes âgées n'ont pas préparé leur vieillesse cela dénote une absence de culture à la préretraite et la faiblesse des ressources. D'autre part en tenant compte du principe de la solidarité entre générations, c'est pendant qu'ils sont en activité que les travailleurs doivent mener le combat pour la retraite.

Nous devons en effet faire nôtre cette assertion de Cicéron (73 av.J.C.) dans De Senectute, selon laquelle : « ce n'est pas l'âge qui importe mais nos attitudes envers l'âge ».

Le vieillissement n'est pas une fatalité mais bien un processus naturel se poursuivant tout au long de l'existence.

Au delà donc des répercussions réelles qui en découlent sur le vécu quotidien des personnes âgées, et qui entraînent la nécessité actuelle d'améliorer les conditions de vie de ces dernières, nous estimons qu'il doit être une incitation à la mise en œuvre de véritables politiques de programmes de prévention de la vieillesse.

D'une part, pour ce qui est des programmes en faveur des aînés, il y a lieu de corriger l'absence d'initiatives destinées à prendre en compte cette catégorie. Dans ce cadre, le programme de l'Etat axé sur les questions de population prévoit : la mise sur pied d'un système de prise en charge des personnes du troisième âge, la reconversion professionnelle et la garantie de l'épanouissement physique et moral des personnes du troisième âge.

D'autre part, le Sénégal, conformément aux recommandations du plan international d'action de Vienne sur le vieillissement(1982), s'est engagé à créer les conditions nécessaires à l'épanouissement des anciens tout en leur permettant de rester actifs et utiles au sein de la communauté.

Au plan socioculturel, le souci de dynamiser et de maximiser le rôle des personnes âgées au sein de la société d'une part et d'autre part de promouvoir leur protection économique, sociale et sanitaire est manifesté à travers certaines actions des pouvoirs publics allant de l'exonération de l'impôt sur les revenus générés par la location de maisons de personnes âgées à la facilitation de l'acquisition d'appareils orthopédiques.

Le gouvernement du Sénégal lors d'un contrôle interministériel tenu le 13 novembre 2001 sur la politique sociale et la problématique du vieillissement a permis de retenir d'importantes directives à savoir :

- Créer un statut de la personne âgée
- Réactualiser les textes régissant le système de protection
- Réfléchir sur la possibilité d'étendre la protection sociale aux exclus du système classique (paysans, travailleurs du secteur informel)
- Etablir une carte SESAME qui leur donne la priorité dans les structures sanitaires.

Enfin, des programmes et projets offrent des perspectives de prise en charge de certaines préoccupations des personnes âgées. Il s'agit à titre d'exemple : du Programme National de Lutte contre la Pauvreté, du Fonds National pour l'Emploi, du Fonds de Développement Social, du Programme de Développement Intégré du Secteur de la Santé et de l'Action sociale.

I-d) La capacité de la famille et de la communauté à continuer à poursuivre la prise en charge et promouvoir la coexistence entre générations :

Ainsi, en tenant compte du principe de la solidarité entre générations, la prise en charge communautaire de la personne âgée au sein notamment de la famille où une solidarité plus agissante favorise son épanouissement et son équilibre physique et moral doit être plus que primordial. A cet effet, le Gouvernement du Sénégal encourage la création au niveau local de cellules d'Appui et d'Aide aux personnes âgées pour une manifestation de la solidarité intergénérationnelle à travers l'encadrement des jeunes enfants par des aînés.

Il en est ainsi expérimenté par le biais de la lecture des contes dans la case des tout-petits. La considération de la personne âgée comme une ressource précieuse de la solidarité intergénérationnelle est un élément de régulation. Faire face à la pauvreté des personnes âgées, suppose aussi une riposte qui apporte davantage de soutien (par exemple des programmes de subventions et d'aide rapide) pour sauver les ménages les plus vulnérables

(ceux qui sont gérés par des personnes du troisième âge), de la misère et de la désintégration, mettre en place des stratégies pour améliorer la vie et les revenus des personnes âgées.

A Lusaka, Zambie où environ 85% des familles vivant dans des banlieues pauvres de la ville ont des orphelins en charge, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), et les ONG dirigent des programmes de distribution de repas dans les écoles urbaines afin d'aider les orphelins du sida à rester à l'école et de permettre aux familles touchées par le sida de faire face à l'augmentation du prix des denrées alimentaires.

Pourquoi ne pas généraliser cette méthode dans tous les pays africains et aider ainsi des milliers de personnes âgées à bien prendre en charge les enfants orphelins de parents victimes du sida ?

CONCLUSION :

En somme, l'image qu'en donc le sage africain Hampathé Ba qui considère la personne âgée comme un grand fleuve où viennent se déverser plusieurs affluents, traduit éloquemment l'idée et la place que nous avons des anciens.

Une sagesse africaine affirme que « *l'enfant d'aujourd'hui est le vieux de demain* ». Si tel est le cas, on pourrait penser que tout enfant est un vieux en devenir. Les personnes du troisième âge ne doivent pas être délaissés. Bien au contraire, ils ont besoin d'assistance.

Moins qu'un problème, nous devons envisager le vieillissement comme une opportunité pour mieux capitaliser l'expérience acquise par les anciens d'une part, pour consolider notre attachement à ceux qui, par leur constance dans leur effort, leur courage, leur abnégation et leur patriotisme ont patiemment contribué, à quelque niveau que ce soit, à l'édification de notre nation.

A travers l'avènement d'un monde qui se nourrit et se régénère de son vieillissement, nous balisons la voie de notre propre prise en charge, de notre propre soutien, par les générations à venir, suivant l'heureuse formule du Docteur Cro Harlem BRUNDSTLAND, Directrice Générale de l'OMS, je cite : « *Les personnes âgées de demain sont les adultes d'aujourd'hui et les enfants d'hier* ».

SOMMAIRE :

Introduction.....p1

a) Diverses perceptions, les systèmes traditionnels de protection sociales et de prises en charge des vieilles personnes.....p3

b) Les défis auxquels sont confrontés les personnes âgées en Afrique surtout dans un continent où elles ont la responsabilité de prendre en charge (en dépit de leur vulnérabilité) des enfants orphelins de parents victimes du sida.....P5

c) La manière dont les instruments juridiques ou législatifs sont entrain de changer dans certaines régions ou certains pays pour mieux prendre en compte la dimension personne du troisième âgep7

I- La retraite, un cauchemar pour de nombreux sénégalais...p8

I-a) La faillite des systèmes.....p8

I-b) Des conditions socioéconomiques difficiles.....10

I-c) Insuffisance des systèmes de prise en charge sanitaire..p14

I-d) La capacité de la famille et de la communauté à continuer à poursuivre la prise en charge et promouvoir la coexistence entre générationsp18

Conclusion.....p19